



Commune de Sanem

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 7 point 4. de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation:

DEMANDEUR: **WAKO SA**

OBJET: **bâtiment commercial avec atelier Zone Industrielle Haneboesch à Differdange**

CLASSE : **3**

N° DOSSIER : **3/11/0075**

Le soussigné, Bourgmestre de la commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **03 février 2012 au 17 février 2012 inclus**.

Le dossier en question est à la disposition du public au secrétariat de la Commune de Sanem.

Belvaux/SANEM, date qu'en tête

le secrétaire,

Luc THEISEN



le bourgmestre,

Georges ENGEL